



Le 01/02/2023

Monsieur le Directeur
Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes

Le ou les soussignés

-Marquez Anthony, Président de SAS, 41 avenue de la gare 24200 Sarlat La Caneda

-
-

vous prie de bien vouloir ouvrir au nom de la société A.M Montignac en formation, un compte de capital de société en formation {selon les termes prévus au Code de commerce (1)}.

Cette société, constituée sous forme de SASU, dont le siège social sera situé sis 36 rue du Quatre Septembre 24290 Montignas
aura un capital initial d'un montant de 5000 euros, libéré :

- en nature :
 - d'un montant de euros, par (nom, prénom et domicile du souscripteur, dans le cas d'une personne morale, dénomination, forme, siège social,, nom et qualité de son représentant légal)
- Le compte capital social ne concerne que le numéraire et pas les apports en nature
- en numéraire, répartis entre,
 - ✓ chèque :
 - d'un montant de euros, par (nom, prénom et domicile du souscripteur, dans le cas d'une personne morale, dénomination, forme, siège social,, nom et qualité de son représentant légal)
 -
 - ✓ Virement :
 - d'un montant de 5000 euros, par Marquez Anthony, 41 Avenue de la Gare 24200 Sarlat La Caneda
 -
 - ✓ Espèce :
 - d'un montant de euros, par (nom, prénom et domicile du souscripteur, dans le cas d'une personne morale, dénomination, forme, siège social,, nom et qualité de son représentant légal)
 -

Les sommes déposées au compte ci-dessus demeureront bloquées jusqu'à production du certificat d'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés. {A défaut de ce certificat, elles ne pourront être débloquées que sur décision de justice passée en force de chose jugée conformément à la loi, étant entendu qu'en notre qualité de seuls associés (1)}:

1 - Nous vous mandats d'ores et déjà irrévocablement pour obtenir, si vous y avez convenance, le retrait sur décision judiciaire ci-dessus ;

2 - Nous vous autorisons dès lors à compenser de plein droit les sommes ainsi débloquées avec celles qui pourraient nous être dues au titre des opérations réalisées pour le compte au nom de la société en formation qui n'a pas été immatriculée.

La Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes recueille en tant que responsable de traitement des données à caractère personnel vous concernant. Les informations vous expliquant pourquoi et comment la Caisse d'Épargne utilisera vos données, combien de temps elles seront conservées ainsi que les droits dont vous disposez s'agissant de ces données figurent dans notre notice d'information, consultable sur notre site internet www.caisse-epargne.fr ou sur simple demande auprès de votre agence/centre d'affaires.

(signature des fondateurs de la société précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé")

Lu et Approuvé



**CAISSE
D'EPARGNE**
Aquitaine Poitou-Charentes

DEMANDE D'OUVERTURE D'UN COMPTE
« CAPITAL » DE SOCIETE EN FORMATION

(1)A indiquer pour les sociétés par actions et les SARL